

Travailler plus longtemps et toucher beaucoup moins ?

Tout le monde est concerné Tous en grève le 5 décembre !

Retraite à points : la grande arnaque

La retraite par points installera une baisse des pensions et privera de toute garantie sur le niveau des retraites futures. Elle est fondamentalement injuste et pénalisera les femmes et les précaires et tous ceux qui subiront les périodes d'inactivité subie (chômage, maladie, maternité, invalidité) ... Elle imposera aux salariés de travailler plus longtemps pour espérer obtenir une retraite minorée.

La valeur du point sera révisable chaque année en fonction de la conjoncture économique, de l'espérance de vie, de la situation financière du système. En clair, quand la situation économique se dégradera, le niveau des pensions baissera. Le 10 mars 2016, un certain François Fillon livrait sa parole d'expert : « *le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque années le montant des points et donc de diminuer le niveau des pensions.* » ➔ [voir la vidéo](#)

L'exemple de la Suède, précurseur en la matière depuis 20 ans, est parlant. 16% des personnes âgées de plus de 65 ans sont sous le seuil de pauvreté (le double qu'en France) et ils sont de plus en plus nombreux à travailler après 65 ans en complément de leur pension de retraite (38% des 67 ans). La valeur du point a chuté à trois reprises en 2010 (-3%), en 2011 (-4,3%), en 2014 (-

2,7%). Le taux moyen de leur pension par rapport à leur salaire d'actif y est aujourd'hui de 53%... La preuve par l'exemple.

L'objectif recherché par le gouvernement est de baisser le coût des pensions (14% du PIB actuel) et de le ramener à 12% alors que la population vieillit. En moyenne, cela ramènerait à une baisse moyenne du montant des pensions de 15%. Aujourd'hui, les comptes des retraites sont quasiment à l'équilibre et le déficit ne serait avec le système actuel que de 0,6% de PIB. Un niveau de déficit dont rêverait n'importe quel gouvernement. Rien d'insurmontable donc pour peu qu'on mette le patronat à contribution en taxant les produits financiers, en mettant un frein aux exonérations sociales des entreprises, en augmentant les salaires...

La capitalisation au détriment de la répartition

A France Télévisions, frappée comme l'ensemble de l'audiovisuel public par un plan d'économies sans égal, l'ensemble des organisations syndicales appellent à se joindre au mouvement.

Lors de la négociation du préavis de grève qui s'est tenue au Siège le 2 décembre, la direction du dialogue social a incidemment évoqué la piste qu'elle imagine pour l'avenir « *au cas où les conséquences de la réforme seraient négatives* » (sic).

Ainsi la direction réfléchit-elle à transférer les droits acquis au titre du Compte Epargne Temps (CET), éventuellement abondés par l'entreprise via un PERCO (plan d'épargne retraite collectif), vers des placements financiers en vue de constituer des rentes viagères.

La logique est claire. Les cogitations de la DRH rejoignent le projet ultra-libéral du gouvernement qui vise évidemment à introduire la capitalisation au détriment de la répartition (les cotisations des actifs permettant de financer les pensions) qui fondent tout notre système de retraites depuis 1945.

Comme la réforme générera mécaniquement une baisse des pensions, les plus aisés chercheront ailleurs de quoi les financer et se tourneront vers le privé. Pour eux, ce sera

le risque de soumettre leurs économies aux aléas des marchés financiers. Pour les autres, ce sera un système au rabais. Mais les assurances privées peuvent se frotter les mains : c'est un marché considérable qui s'ouvrirait pour elle !

On le voit, les raisons de se mobiliser sont multiples car il s'agit d'un enjeu de société majeur, pour les retraités comme pour les actifs et leurs enfants. On comprend donc le niveau de mobilisation qui s'annonce dans le pays, tous secteurs confondus, public comme privé.

Les salariés de France Télévisions sont évidemment concernés et on espère qu'ils rejoindront massivement les manifestations organisées sur tout le territoire.

Paris, le 4 décembre 2019

Les RDV :

- ➔ **RDV Fédéral à Paris** : Gare de l'Est, 14H, avec la CGT Culture, Cortège de l'UD de Paris, derrière le ballon de la FILPAC (99 bd Magenta, Paris 10). Parcours : Gare de l'Est-République-Nation. Les Unions départementales d'Île de France ont loué des cars. Contactez-les pour connaître les points de RDV.

